

URGENT – Aménagements tactiques vélos pour l’IDF – Des Coronapistes à Colombes et dans le territoire Boucle Nord de Seine.

Comment accompagner la fin du déconfinement en matière de transport ?

La Région Ile de France entend mettre tout en œuvre pour accompagner la fin du déconfinement annoncé à partir du 11 mai. A ce titre les transports en commun ne pourront accueillir les 5 millions d’usagers quotidiens dans des conditions de sécurité sanitaire suffisantes tant que la pandémie n’est pas sous contrôle. Le recours massif à la voiture individuelle n’est pas non plus souhaitable au regard des encombrements, de la pollution (qui est un facteur aggravant pour les maladies respiratoires) et du coût pour les habitants. Et ce d’autant plus que 50% des déplacements en Ile de France font moins de 3 km (ce qui peut se faire en 15 minutes de vélo).

Le vélo : solution idéale

Le vélo apparaît donc comme le moyen le plus efficace de maintenir la distanciation sociale tout en assurant une efficacité de déplacement ; en particulier pour les trajets inférieurs à 15 km.

La pratique quotidienne du vélo permettra la reprise en douceur d’activités physiques après ces semaines de confinement. La période printanière est également propice pour faire du vélo. Ce moyen de transport est également très économique au regard du coût d’utilisation d’une voiture et est donc accessible au plus grand nombre.

Le vélo est également souhaitable pour les déplacements en famille car la taille des trottoirs ne permet pas toujours d’assurer la distanciation sociale minimale. Pour autant la question de la sécurisation des cyclistes est indispensable pour inciter les familles et les travailleurs à opter massivement pour ce moyen de transport.

Coronapistes : Des aménagements tactiques pour le vélo - une urgence

La question principale est donc de disposer très rapidement des infrastructures permettant un usage massif du vélo en toute sécurité. A l’instar de nombreuses villes dans le monde et en France (comme Berlin, Bogota, Oakland, Paris, Nantes, Lyon, Montpellier ou Grenoble) des « aménagements tactiques » sur Colombes en lien avec le territoire Boucle Nord de Seine, le département et la région, sont aujourd’hui indispensables.

Ces aménagements ont vocation à permettre une gestion de crise et sont donc mis en œuvre avec des méthodes simples de pistes cyclables permettant de répondre de manière sérieuse aux objectifs de sécurité sanitaire au titre des mobilités. Ils visent à disposer, dès le 11 mai, d’un véritable maillage de pistes cyclables qui incitera les habitants à opter pour ce mode de transport simple et sain pour leurs déplacements professionnels, leurs courses alimentaires et leurs loisirs

Sur Colombes

Nous appelons donc la municipalité à se saisir au plus vite de ce sujet afin :

- 1 – de valider le principe de la mise en œuvre de coronapistes sur le territoire
- 2 – d’être force de proposition au sein du territoire et avec le département sur les trajets à aménager en priorité en concertation avec les associations
- 3 – de préparer les équipements nécessaires aux aménagements (plots, panneaux, matériel de traçage sur voie)
- 4 – de généraliser la zone 30 sur l’ensemble des rues de la ville dès le 11 mai
- 5 - de communiquer largement auprès des Colombiens pour les informer de la mise en place de ces pistes « de crise » et pour les inciter à utiliser le vélo plutôt que les transports en commun ou la voiture
- 6 – de prévoir un dispositif d’aide d’urgence pour permettre aux Colombiens qui n’en disposent pas d’acheter un vélo

Nous sommes disponibles pour contribuer à la mise en œuvre de ce dispositif.

Colombes le 30/04/2020